

Pour vous assurer de recevoir tous les emails envoyés par le service « Newsletter » du Site Internet Commune de Bournezeau (bournezeau.fr), nous vous invitons à ajouter l'adresse email no-reply@newsletter.neopse.com dans vos expéditeurs approuvés.



INFORMATIONS MUNICIPALES

Journées européennes du patrimoine 🌟 : 21 septembre / report du spectacle "parole(s) de lavoirs"

A l'heure où nous rédigeons ce mot des élus, le soleil brille... c'est encore l'été. Difficile d'imaginer que demain nous aurons besoin de parapluies... Et pourtant d'une station météo à l'autre, les prévisions sont formelles : L'automne arrive ce soir... pluie, pluie, pluie...

Le spectacle prévu au lavoir « parole(s) de lavoirs » est donc reporté ultérieurement.

La balade contée avec les architectes est maintenue à 17h et en cas d'intempéries des replis sont prévus.

Pour rappel buvette, restauration et animation musicale pourront se faire dans les commerces...

Nous vous souhaitons toutefois des belles journées du patrimoine.

Opération "Semis en pied de mur" 🌸 : 27 septembre

La commune organise un après-midi semis en pied de mur, les habitants intéressés sont les bienvenus pour apprendre la technique. Des agents des espaces verts seront présents pour vous conseiller. En plus d'embellir l'espace public et végétaliser les trottoirs, cela permet de limiter le désherbage, contribue à la pollinisation et favorise la biodiversité.

Rendez-vous le **vendredi 27 septembre** à 14 h, rue des Pâquerettes.

🚧 Travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux usées dans le centre bourg de Bournezeau

Les travaux vont encore se poursuivre la semaine prochaine.

La rue du centre sera fermée à la circulation en début de semaine, puis la rue du château passera en circulation alternée pour la réfection de voirie.

Participez à la Joséphine 2024

La Joséphine, c'est LA COURSE 100 % féminine au profit de la Ligue contre le cancer.

A Bournezeau 🧑 Une marche sera organisée le **dimanche 6 octobre 2024** pour les personnes qui souhaitent se regrouper pour participer à cette édition 2024. Le départ est fixé place de la mairie, à **10h00**.

Inscription en ligne sur le site internet de la Roche sur Yon via l'adresse suivante :

<https://www.larochesuryon.fr/lajosephine/>

Lorsque vous vous inscrirez trois possibilités s'offriront à vous soit :

- Vous cocherez, "je participe dans ma commune"
- Vous cochez, "je participe à la Roche sur Yon" (cette année la Ville de La Roche-sur-Yon organise son édition dans les rues du centre-ville, le dimanche 13 octobre 2024).
- Vous avez la possibilité de cocher les deux si vous souhaitez participer aux deux manifestations.

Le tarif est de 10 € :

- 6 € seront reversés à la Ligue contre le cancer avec l'option tee-shirt.
- 9 € seront reversés à la Ligue contre le cancer sans l'option tee-shirt.

Le paiement s'effectue en ligne (une seule inscription même si vous participez à plusieurs évènements). Vous recevrez ensuite un mail de confirmation d'inscription avec un N° d'enregistrement.

Le retrait des tee-shirt et bracelet s'effectue dans tous les magasins "Intersport" de Vendée, à condition d'avoir validé son inscription au plus tard le 30 septembre. Passé cette date, le retrait s'effectuera uniquement à La Roche-sur-Yon, à Intersport et sur le village de La Joséphine.

[Déclarez vos ruches](#)

Tout apiculteur, qu'il soit amateur ou professionnel, est tenu de déclarer annuellement (entre le 1er septembre et le 31 décembre) le nombre de ruches qu'il détient ainsi que leur emplacement, et ce, dès la première colonie d'abeilles en sa possession.

Quels avantages pour les apiculteurs ?

- Connaître l'évolution du cheptel apicole,
- Améliorer la santé des abeilles,
- Mobiliser des aides européennes pour la filière apicole.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne. Informations supplémentaires et déclaration sur le site "[mes démarches.agriculture.gouv.fr](https://mes.demarches.agriculture.gouv.fr)"

[Journée pour le climat du Pays de Chantonnay](#)

La Communauté de communes du Pays de Chantonnay organise la **2ème édition de ses Journées pour le climat, du 27 septembre au 6 octobre 2024 !**

C'est un défi mondial, mais les solutions sont locales !

Elle met en lumière les défis climatiques actuels, avec un accent particulier cette année sur la gestion et la préservation de l'eau.

Les Journées pour le climat offrent un programme diversifié, comprenant 26 activités réparties sur l'ensemble du territoire et accessibles à tous les publics. Parmi les événements proposés, vous trouverez des conférences, des ateliers, des visites, des actions citoyennes, et des balades contées, tous conçus pour sensibiliser à l'importance d'une gestion durable de l'eau dans le contexte du changement climatique.

⇒ Retrouvez le programme complet sur le site de la Communauté de Communes [en cliquant ici](#).

[Journées régionales de la visite d'entreprise en Pays de la Loire](#)

Dans le cadre des **Journées Régionales de la Visite d'Entreprise en Pays de la Loire**, l'Office de Tourisme du Pays de Chantonnay vous propose des visites d'entreprises, les **24, 25 et 26 octobre 2024**, sur son territoire, en partenariat avec l'association régionale «Visitez nos Entreprises en Pays de Loire».

6 entreprises du Pays de Chantonnay participeront cette année dont Restoria à Bournezeau.

Les visites se font sur inscriptions avec un nombre de places limitées.

⇒ Réservation par internet <https://www.paysdechantonnay.fr/billetterie-et-vente-boutique/>, par téléphone 02.44.40.20.06 ou directement à l'accueil de l'Office de Chantonnay.

INFORMATIONS ASSOCIATIVES

Club de l'amitié : cours de danse en ligne

L'association du Club de l'amitié vous informe qu'elle propose des cours de danse en ligne tous les mardis (hors vacances scolaires) de 14h30 à 16h, dans la salle omnisports n°2.

Les Amis de la bibliothèque : Biblis en folie !

Septembre, mois de la rentrée ! Pour une reprise en douceur, si vous passiez par la bibliothèque ? Des nouveautés BD adultes et BD enfants vous y attendent ! Des nouvelles revues adultes font leur apparition également : « Mon jardin ma maison », pour trouver des idées d'aménagement, et « Echappées belles » pour imaginer son prochain lieu de vacances.

Vous pourrez aussi profiter de toutes ces offres lors de la journée « biblis en folie » proposée par le ministère de la culture, le **samedi 28 septembre**, dès 16h et jusqu'à 18h30, où des jeux vous seront présentés. Vous pourrez également apporter vos propres jeux pour partager vos passions !

POUR RAPPEL

Avis enquête publique

Par arrêté n°2024-13 en date du 24/07/2024, la Présidente de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay a ordonné l'ouverture d'une **enquête publique portant sur la procédure n°0.4 de modification du Plan Local d'Urbanisme intercommunal du Pays de Chantonnay**.

👉 Cette enquête est ouverte pendant 31 jours consécutifs du : **lundi 16 septembre au mercredi 16 octobre 2024 inclus**.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra consulter le dossier d'enquête :

- au siège de l'enquête, en mairies de Bournezeau et de Saint-Germain-de-Prinçay aux jours et heures habituels d'ouverture au public où seront mis à disposition une version papier et une version dématérialisée à partir d'un poste informatique,
- sur les sites internet de la Communauté de communes du Pays de Chantonnay www.cc-paysdechantonnay.fr et des communes de Bournezeau et de Saint-Germain-de-Prinçay.

Monsieur Denis GALLOIS, a été désigné commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Nantes.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations écrites ou orales, dans les conditions suivantes :

- ◆ Lundi 16 septembre, de 9h à 12h au Siège de la CC du Pays de Chantonnay, 65 avenue Général de Gaulle – BP98 – 85 111 CHANTONNAY cedex
- ◆ Vendredi 20 septembre, de 15h à 18h à la Mairie Bournezeau (nouvelle adresse pendant travaux) 1bis place des Papillons – 85480 BOURNEZEAU

◆ Jeudi 3 octobre, de 9h à 12h à la Mairie St Germain de Prinçay, place de la Mairie – 85110 SAINT-GERMAIN-DE-PRINÇAY

◆ Mercredi 16 octobre, de 14h à 17h au Siège de la CC du Pays de Chantonay, 65 avenue Général de Gaulle – BP98 – 85 111 CHANTONNAY cedex
Le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions pendant toute la durée de l'enquête et avant la fin de l'enquête :

- sur les 3 registres papier composés de feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur,
- par courrier  à l'adresse du siège de l'enquête, à l'attention du commissaire enquêteur ;

- par courriel  à l'adresse plui@cc-paysdechantonay.fr avec demande d'accusé de réception, à l'attention du commissaire enquêteur et en précisant dans l'objet : Enquête publique Modification du PLUi 0.4.

À l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée au siège de la Communauté de communes du Pays de Chantonay, dans les mairies de Bournezeau et de Saint-Germain-de-Prinçay, à la Préfecture pour y être tenue, sans délai, à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Ces documents seront également consultables sur le site internet de la Communauté de communes [www. cc- paysdechantonay.fr](http://www.cc-paysdechantonay.fr) et des communes de Bournezeau et de Saint-Germain-de-Prinçay.

Au terme de l'instruction, le conseil communautaire se prononcera par délibération sur l'approbation de la modification 0.4 du PLUi, éventuellement modifié au vu des observations et des conclusions du commissaire enquêteur.

⇒ *Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès du service Planification de la [Communauté de communes du Pays de Chantonay](#).*

[Seniors au Pays de Chantonay](#)

Le CIAS du Pays de Chantonay organise des activités diverses à destination des plus de 60 ans : ateliers numériques, ciné-seniors, balades santé, ateliers vitalité, etc...

Retrouvez le programme complet des activités proposées de septembre à décembre 2024 sur le site de la [Communauté de communes du Pays de Chantonay](#).

 Informations complémentaires auprès de la Communauté de communes au 02.51.94.40.23.

[Lotissement communal "Le Haut Bois"](#)

 3 lots sont disponibles à la réservation pour la construction d'une résidence principale dans le nouveau lotissement communal "Le Haut Bois".

→ *Informations complémentaires sur le site internet de la Commune [en cliquant ici](#) ou par téléphone au 02.51.40.71.29 ou par mail : mairie@bournezeau.fr*

[Agenda](#)



[21/09/2024](#)

[Journées européennes du patrimoine](#)

[A l'occasion des journées européennes du patrimoine, la commune de Bournezeau vous propose plusieurs évènements](#)



[28/09/2024 au 29/09/2024](#)

[Stage Tai Chi](#)

[organisé par l'association Gingko](#)



[06/10/2024](#)

[La Joséphine 2024](#)

[La Joséphine, c'est LA course 100 % féminine au profit de la Ligue contre le cancer.](#)

Rendez-vous avec Madame le Maire

Si vous souhaitez rencontrer Madame Le Maire, nous vous invitons à contacter l'accueil de la mairie pour une prise de rendez-vous. Soit par téléphone au 02.51.40.71.29 ou par mail à mairie@bournezeau.fr

Afin de pouvoir répondre au plus près de vos préoccupations, ces rendez-vous devront être motivés par un sujet particulier.

Mairie de Bournezeau

1 bis place des Papillons

(2 place de la Mairie : actuellement en travaux)

85480 Bournezeau

☎ : 02 51 40 71 29 ✉ mairie@bournezeau.fr

Horaires d'ouverture de la mairie :

- le lundi et le mardi : de 9h à 12h et de 15h à 18h,
- le mercredi et le jeudi : de 9h à 12h (fermée l'après-midi)
- le vendredi : de 9h à 12h et de 15h à 19h.

💻 Site internet : <http://bournezeau.fr>

Vous êtes destinataire de cet email car vous êtes abonné(e) au service « Newsletter » du Site Internet Commune de Bournezeau (bournezeau.fr). Si vous souhaitez vous désabonner de ce service, nous vous invitons à cliquer sur ce lien.

/>\ Attention - Cet email étant transmis en tant que test, les fonctionnalités de suivi de la campagne newsletter ("UTM") et de désinscription sont désactivées.